

budget n'indique, à mon sens, du moins—et j'admets qu'il faudra l'examiner en profondeur—la nécessité d'investir plus de capitaux dans notre économie. Il faudrait en tenir compte dans le budget tout comme on a dû scruter le Livre blanc sur la réforme fiscale pour y découvrir, avant de s'en débarrasser, les échappatoires et les tours auxquels il pouvait donner lieu. Ce budget devra avoir le même sort, car, je le répète, il n'y est pas question, même de loin, d'injection massive dans l'économie des dollars dont ont besoin les consommateurs pour stimuler le secteur de la fabrication.

Ce budget est insuffisant. Il ne témoigne d'aucun effort poussé pour créer les mesures d'envergure grâce auxquelles le gouvernement, s'il l'avait voulu, aurait pu, de concert avec l'industrie, relancer l'économie d'une façon acceptable pour la majorité des Canadiens. Ce niveau de relance économique n'est pas défini assez clairement. Le ministre exprime tout simplement l'espoir et formule le vœu que le gouvernement offre des possibilités d'emploi à quiconque veut travailler. C'est rendre hommage du bout des lèvres à la sollicitude maternelle. C'est une excuse pour la paresse et l'inéptie, une excuse pour avoir si mal jugé de l'économie du pays qu'au dernier moment le ministre a dû tirer de son pupitre une enveloppe parmi trois. Mais il n'a pas pris la bonne. S'il a cru que c'était la bonne, il aurait dû en rédiger à nouveau le texte avant de nous en donner lecture l'autre soir, car cet exposé va les poursuivre, lui et le gouvernement.

Le budget ne présente rien en fait de réforme fiscale. Les modifications fiscales et les trucs, si bien accueillis qu'ils soient, ne sont pas des réformes fiscales. Tout le pays a remarqué avec quelle vigueur le ministre défendait ses principes quant à la répartition équitable des fonds et à la réforme fiscale. Nous l'avons entendu d'une extrémité du pays à l'autre. A vrai dire, je ne m'attendais pas à le voir renoncer dans la mesure où il l'a fait aux principes si fermement préconisés par lui et par le gouvernement depuis si longtemps. Mais il s'est vraiment engagé dans une nouvelle voie. Je ne crois pas qu'elle le mènera où il s'imagine qu'il voudrait aller. Je voudrais vous citer un passage d'un éditorial publié immédiatement après l'exposé budgétaire, et c'est dans ce contexte qu'il faut en juger. Cet article, paru dans le *Chronicle-Herald* du samedi 19 juin 1971, disait entre autres:

Même si c'est tout à l'honneur de M. Benson d'avoir enfin discerné les risques et inconvénients de ses anciennes théories fiscales, il ne saurait s'attendre à des éloges et à des remerciements excessifs du fait que les forces conjuguées des conseils des experts ont réussi à le persuader...

L'un de ces experts, et non le moindre, était le chef de l'opposition (M. Stanfield).

...de ne pas présenter un régime fiscal qui aurait eu les répercussions les plus néfastes sur l'économie canadienne.

Les Canadiens vont se laisser bercer pour un temps par un faux sentiment de sécurité, et c'est dommage. S'il y a quelque chose que je tiens à dire au cours du débat actuel, c'est qu'il s'agit là d'un subterfuge, d'un camouflage, pour dissimuler aux Canadiens la réalité, le triste état de notre économie. Je disais tout à l'heure que le budget ne nous a même pas mis sur la voie du genre de

[M. Forrester.]

réforme et d'investissement qu'il nous faudrait. Si le gouvernement croit sincèrement qu'il est allé assez loin, je lui demande d'écouter ce qu'on va lui dire d'ici cinq ou six jours, tant de son côté de la Chambre, j'espère, que de celui de l'opposition. J'espère qu'il écouterait et qu'il comprendra quand on lui dira clairement qu'il n'est pas allé assez loin.

• (4.40 p.m.)

Depuis plus d'un an, le chef de mon parti réclame des réductions importantes des impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés, de l'ordre de 6 p. 100. Je demande aux ministériels dans quelle mesure la présente réduction d'impôts s'approche de ce chiffre. Je signale qu'il s'agit d'un chiffre minimum que nous aurions pu ou dû viser si nous avions voulu sérieusement redonner le plein emploi aux Canadiens.

Un rapport publié récemment indique que les gagne-petit paient plus en impôts directs et indirects que les personnes à revenu élevé. C'est peut-être ce qui a incité le gouvernement à faire ce qu'il a fait. Il a vu la nécessité d'agir, mais il n'a pas vu plus loin que le problème immédiat. Je crois que le gouvernement a réagi à ce rapport uniquement. Je crois que le gouvernement a réagi aux milliers de lettres qu'il a dû recevoir depuis un an et qui devaient protester contre l'immoralité de certains principes d'imposition qu'il a lui-même décidé d'appliquer. Le gouvernement a donc été forcé d'en changer quelques-uns. Dieu seul sait pourquoi certains ministériels n'ont pas été abattus à coups de fusils par les contribuables furieux d'un bout à l'autre du pays.

Les gagne-petit ont déjà assez de mal à joindre les deux bouts sans subir les impôts iniques dont ils sont affligés depuis un an. Le ministre des Finances (M. Benson) a donc changé cela. Le ministre des Finances n'a rien fait pour injecter dans l'économie la sorte d'argent qu'il faut pour relancer l'expansion. Il a modifié le régime fiscal, mais ce n'est pas une réforme. Il n'y a là rien qui ressemble à une réforme. Y a-t-il quelque'un du côté ministériel qui aurait le courage de se lever et de nous dire pourquoi on a complètement mis de côté les principes de réforme fiscale énoncés dans le rapport de la Commission Carter? Je me demande si un seul va s'en donner la peine. N'ont-ils pas autre chose à faire que de se lever et de se donner des coups d'encensoir pour l'immense allègement qu'ils ont apporté aux gens à faibles revenus?

En fait, je me demande si les ministériels auront le courage de dire aux gens à faibles revenus que ce qu'on leur a accordé, ce ne sera que pour quelques mois, et qu'en janvier on leur apprendra quel sort leur est réservé pour l'année suivante. Je connais une expression qui convient bien à cette situation. Quant à ce qui ce passera après janvier 1972, la seule assurance que nous ayons est la déclaration du ministre. Nous avons eu droit à ses platitudes, à ses vœux pieux et à ses rêves. On nous en gratifie depuis deux ou trois ans et ils ne se sont pas révélés d'une très grande précision. J'estime que les Canadiens n'ont aucune raison de prendre pour argent comptant ce qui se dit ici même jusqu'à ce qu'ils le